



Siège social
3 Rue Dreyfus Dupont
57050 METZ

FACTURE
Tenant lieu de Convention simplifiée

N° Facture	Date Facture	N° Convention	N° Offre	10/07/2026
541-FAE-G86	13/07/2026	541-CV-33275	541-OF-38391	VN

Intitulé de la formation : **Conduite en sécurité des chariots élévateurs à conducteur porté + CACES® R489 Cat. 2B, 3**

**LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS -
INDUSTRIE TECHNIQUE ET NUCLEAIRE - LIP
EPINAL ITN**

Nombre jour(s) : **3** Concernant : **1** personne(s)

Dates de l'action : **8, 9 juillet 2026 CACES® : 10 juillet 2026**

1-3-5 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Lieu de formation : **Dans notre centre de formation de HEILLECOURT**

**88000 EPINAL
epinal@groupepip.com**

Frais pédagogiques HT : **575,00 €** Frais location : **0,00 €** Frais déplacement : **0,00 €** Coût horaire TTC unitaire : **32,86 €**

Nature de l'action : **Entretien ou perfectionnement des connaissances**

Modalités de mise en oeuvre : **Stage présentiel** Sanction de la formation : **CACES®**

Détails des prestations	Dates de séances	Nbr Heures	Montant H.T.
Formation Conduite en sécurité des chariots élévateurs à conducteur porté + CACES® R489 Cat. 2B, 3 concernant 1 personne(s) du 08,09,10 juillet 2026 Monsieur TEISSERON ROMAN	08,09,10 juillet 2026	21,00	575,00

BDC : 2026-07-0093-1

**MERCI DE LIBELLER VOTRE REGLEMENT A L'ORDRE :
ERTF - 3 Rue Dreyfus Dupont - 57050 METZ
ET d'indiquer le N° de la Facture SUR votre règlement.**

NDA : 41570151457

N° TVA intracom. : FR 70404337891

N° TVA intracom. client : FR07981323843

SIRET client : 98132384300038

TOTAL H.T.	575,00 €
TVA 20%	115,00 €
TOTAL T.T.C. :	690,00 €
ACOMPTE :	0,00 €
NET A PAYER :	690,00 €

Facture tenant lieu de convention simplifiée conforme à l'article L6353-2 suivant circulaire DGEFP n° 2006-10 du 16 mars 2006 et selon Ordonnance n° 2005-731 du 3 juin 2005 (parution au J.O. du 1 juillet 2005)

Facture net et sans escompte. Conformément à la loi N° 80335 du 12/05/1980, les présentes marchandises font l'objet d'une réserve de propriété jusqu'au paiement intégral du prix. Cette clause est réputée inscrite lorsqu'il s'agit de prestations de service. Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur à la date de la facture. L'absence de règlement à la date d'échéance entraîne dès le lendemain de l'échéance l'exigibilité de plein droit sans rappel de pénalités de retard au taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Clause pénale : le non paiement de la facture à l'échéance entraîne de plein droit l'exigibilité d'une indemnité à titre de dommages et intérêts égale à 10 % du montant dû. Frais de recouvrement : indemnité forfaitaire de 40€.

Date d'échéance 12/08/2026

Virement

	Code	Code	N° Compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
RIB	30087	33380	00020652901	03	METZ
IBAN	FR7630087333800002065290103			BIC	CMCIFRPP

SAS au capital de 7 622,44€ Siret 404 337 891 00133 RCS Metz